



Problème de liquidation, aidez-nous!!!

Par **bleumoulin**, le **21/03/2009** à **23:21**

Bonjour,

Nous ne savons plus quoi faire!!! Le 23 janvier 2009 nous avons signé pour une superbe cuisine à 6 500€ et nous avons versé un acompte de 2 600€ pour une pose mi Mai 2009. Et le 4 Mars nous apprenons la Liquidation de l'entreprise et sur la porte il est indiqué : excusez nous le magasin est fermé pour changement d'exposition, ils sont en cessation de paiement depuis le 01/07/2008. La personne qui nous a fait notre bon de commande était la gérante du magasin qui est aussi la belle fille de notre fameux patron qui gère aussi un autre magasin dans une ville à 70Kms. Dans ce magasin la c'est son fils qui est gérant de ce magasin puisque lui à déjà fait faillite dans l'Est. Donc la belle-fille n'était pas sans savoir qu'au moment où nous avons signé le bon de commande et le chèque qu'elle saurait dans l'impossibilité de nous livrer notre cuisine. Pour l'instant nous avons fait un courrier au liquidateur judiciaire pour faire part de notre créance et nous avons aussi porté plainte auprès du procureur de la république pour escroquerie. Mais pour l'instant nous n'avons aucun soutien juridique et nous ne savons pas si nous avons bien fait.

Merci de venir à notre secours